



DU CERTIFICAT DROIT DES SOCIETES



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Certificat d'Etudes Spécialisées en Droit des Sociétés

L'obtention du diplôme suppose l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 aux matières de cours.

Objectifs

- Programme lourd de perfectionnement et spécialisation en la matière après un cursus Master Professionnel Droit des Affaires.
- Méthode pédagogique reposant principalement sur le traitement de cas pratiques, fait par des universitaires et professionnels du droit.

Savoir-faire et compétences

Les enseignements sont assurés à 70% par des professionnels du Droit (juristes ou avocats)

Organisation

Contrôle des connaissances

- Examen oral avec une seule session.
- Préparation d'un cas pratique sur 1 heure et soutenance devant un jury composé d'un praticien et d'un universitaire durant 20 minutes.

Admission

Conditions d'admission

- Étudiants inscrits ou titulaires du Master 2ème année Juriste d'Affaires/DJCE
- Étudiants inscrits ou titulaires du Master 2ème année Droit du Commerce International

Public cible

Les Étudiants des Masters Juristes d'Affaires/DJCE et Droit du Commerce International.

Pré-requis obligatoires

Bon niveau en Droit des sociétés

Pré-requis recommandés





Droit des affaires – Droit des sociétés

Et après

Insertion professionnelle

- Cabinet d'avocats, département droit des sociétés
- Direction juridique des grandes entreprises

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Montpellier

En savoir plus

www.cde-montpellier.com

↗ <http://www.cde-montpellier.com/>





Programme

Organisation

Séminaire d'une journée (6 heures) :

- La S.A.S.
- La société coopérative
- Les groupements libéraux
- La S.C.I
- Evaluation de sociétés
- Processus d'acquisition
- Convention de garantie
- Pactes d'actionnaires
- Transmission universelle de patrimoine
- Droit des sociétés et droit international
- Droit des sociétés et droit du financement
- Droit des sociétés et gouvernance
- Droit des sociétés et droit des procédures collectives
- Emission de titres
- Obligation de transparence
- Abus de marché
- Offres publiques

